



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule/Unité

Monsieur Claude DOUCHEZ-HORVILLE

1255, chemin du Schoubrouck

59670 NOORDPEENE

—
N° 1362/PE

Lille, le 02 OCT. 2014

Monsieur,

Par courrier reçu le 24/09/2014, vous avez procédé auprès du Service en charge de la Police de l'Eau à une déclaration d'existence d'un plan d'eau, antérieur au 29/03/1993, au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau) concernant « le plan d'eau situé au lieu-dit « chemin du Schoubrouck » sur la commune de NOORDPEENE (d'une superficie de 14 000 m² pour une longueur de 466 m et une largeur de 30 m).

Les pièces transmises à l'appui de cette déclaration permettent effectivement la régularisation administrative de votre plan d'eau selon les références suivantes :

- date de réception : 24/09/2014,
- numéro d'enregistrement : **59-2014-00154**.

La rubrique de l'article R. 214-1 du code de l'environnement concernée par votre plan d'eau est la suivante :

RUBRIQUE	INTITULE	REGIME	ARRETE DE PRESCRIPTIONS GENERALES CORRESPONDANT
3.2.3.0	Plans d'eau, permanents ou non ; 1° Dont la superficie est supérieure ou égale à 3 ha (autorisation) ; 2° Dont la superficie est supérieure à 0,1 ha mais inférieure à 3 ha (déclaration)	Déclaration	Arrêté du 27 août 1999

.../...

Ces renseignements sont conservés dans les archives de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Le présent courrier est à présenter lors d'un contrôle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

la Responsable du Service Eau Environnement,



Isabelle DORESSE

PJ : 1 AP

Copie à Monsieur le Responsable de la Délégation Territoriale des Flandres

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier, à défaut auprès de la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

59-2014-00154



OFFICE NOTARIAL DE RENESCURE

Place de l'Église 59000 LILLE

2, Rue Gaston R. 596
B.P. 8
59175 RENESCURE
Tél. : 03.28.49.84.88
Fax : 03.28.49.84.89

Courrier arrivé

24 SEP. 2014

DDTM du Nord / SEE

D.D.T.M.
Service eau environnement/cellule police de l'eau
62 boulevard de Belfort
C.S. 90007
59042 LILLE CEDEX

Renescure, le 20 septembre 2014

Dossier suivi par Lucie BERNARD
VENTE DOUCHEZ-HORVILLE Claude / CLAEYSSSEN Christian
1000719 /NB /LB /

Vos réf. : affaire suivie par **Madame Céline GUILLEMOT**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-jointes les pièces afférentes à la déclaration d'existence d'un plan d'eau antérieur au 29 mars 1993.

Je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir, dès que possible, le récépissé administratif.

Dans l'attente de vous lire,

Et vous remerciant par avance de votre diligence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Nicolas BONNINGUES

SPE 59 / REÇU LE

26 SEP. 2014

N° *1332*

*De avec titre
-> geodes sur*